FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC
AGENCE DE VENTE
Agneau lourd

L'Agneau lourd Express

volume 55 | juillet 2016

Prix de l'agneau lourd | L'entente de prix des agneaux lourds arrivera à échéance le 30 juillet prochain. Afin d'établir les prix pour les prochaines périodes, la Fédération a tenu la semaine dernière, une rencontre de négociation de prix pour l'agneau lourd :

			Prix de base (kg / carc.)	Prélevé pour engagement annuel (kg / carc.)	Prix payé au producteur (kg / carc.)
Période	10 au 30 juillet 2016	**Annuel**	9,25 $	(0,15 $)	**9,10 $**
		Hebdomadaire	9,00 $	(0,15 $)	**8,85 $**
Période	31 juillet au 20 août 2016	**Annuel**	9,25 $	(0,15 $)	**9,10 $**
		Hebdomadaire	9,00 $	(0,15 $)	**8,85 $**
Période	21 août au 10 septembre 2016	**Annuel**	9,40 $	(0,15 $)	**9,25 $**
		Hebdomadaire	9,15 $	(0,15 $)	**9,00 $**

RAPPEL

Contrat de développement de marché | Lundi dernier, soit le 25 juillet, la Fédération a fait parvenir à l'ensemble des producteurs ovins du Québec un formulaire pour prendre un contrat de développement de marché. Il s'agit d'un outil important pour assurer la croissance de l'industrie de l'agneau lourd et répondre adéquatement à la demande de nos acheteurs d'agneaux lourds du Québec. **La date limite pour retourner ce formulaire dûment rempli est le 8 août 2016**.

FACEBOOK : AGNEAU DU QUÉBEC | La page Facebook Agneau du Québec permet aux producteurs d'agneaux de se faire connaître auprès du public. Un contact direct avec des consommateurs soucieux de se nourrir avec des produits locaux.

N'attendez plus... allez cliquer sur le bouton J'aime !

Express Marché

Nombre d'agneaux lourds transigés en Ontario et au Québec

Province	De janv. à juin 2015	De janv. à juin 2016	Variation
Québec	32 834	32 044	(2 %)
Ontario	28 197	35 652	26 %

Source : Agence de vente des agneaux lourds et Ontario Sheep Marketing Agency

Répartition des poids des agneaux lourds livrés à l'Agence de vente entre janvier et juin 2016

Moins de 16,4 kg	0,6 %
16,4 à 19,9 kg	11,3 %
20 à 26 kg	75,6 %
plus de 26 kg	12,5 %

Indice provincial (janv. à juin 2016) : 100,48

En cas de divergence entre une information de ce bulletin et le *Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds* et la *Convention de mise en marché des agneaux lourds*, ces derniers ont priorité.